

Bruxelles le 28 juin 1984

Note BIO COM (84) 245 aux Bureaux Nationaux
cc aux Membres du Groupe

432

Reunion de la Commission du 27 juin 1984

CONSEIL EUROPEEN

La Commission a consacré l'essentiel de ses travaux au compte rendu qu'en ont fait le Président Thorn et le Vice Président Ortolini et aux suites à y réserver.

Le Président Thorn a fait une conférence de presse hier à 15 h. qui a fait l'objet de la BIO 244; je vous renvoie également aux BIO que vous avez reçus du Conseil européen et aux textes des conclusions qui vous ont été envoyés par le desk DG X, des hier.

AGRICULTURE

La Commission a constaté que le Conseil européen avait marqué son accord politique sur l'aide complémentaire aux agriculteurs allemands demandée par le Chancelier Kohl; la Commission qui lui avait fait part, dès l'origine, de son désaccord sur cette mesure, constate que le Conseil peut en conformité des dispositions du Traité (art. 93) décider à l'unanimité. Comme il a indiqué hier dans sa conférence de presse le Président Thorn, le Conseil est saisi d'une demande formelle des Autorités fédérales et dès qu'une décision unanime aura été prise, la Commission fera les propositions nécessaires pour une modification du régime de TVA permettant la mise en œuvre de l'aide complémentaire demandée par la R.F.A.

BUDGET

Le Vice Président Tugendhat a exposé l'état d'avancement du dossier budgétaire concernant la couverture de l'exercice 84 et de l'avant-projet 85. La Commission a pris note de la décision politique prise par le Conseil européen chargeant le prochain Conseil Budget de régler ce problème de couverture des besoins 84 de manière à permettre la continuité des politiques communautaires.

La Commission fera toutes propositions nécessaires sur ces deux dossiers la semaine prochaine.

CONSEILS

Le Président Thorn a rendu compte du déroulement du Conseil des Affaires culturelles, tandis que le Vice Président Davignon et M. Narjes a fait le point de la préparation des Conseils Recherche du 29 et Environnement d'aujourd'hui.

LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE A MOYEN TERME DE LA COMMUNAUTE :
PERSPECTIVES ET ACTIONS

La Commission a adopte sur proposition du Vice President Ortoli une communication sur les perspectives et les actions du developpement economique a moyen terme de la Communaute.

La Commission a estime que l experience du 5eme programme de politique a moyen terme arrete en 82 n avait pas ete satisfaisante. En effet, la recherche d un consensus sur un grand nombre de questions s est revelee difficile et on a du souvent proceder par voie de compromis ce qui n a guere permis de degager des indications claires sur les orientations a mettre en oeuvre par les Etats Membres et par la Communaute.

La Commission conclut donc dans sa communication que l etablisement d un programme quinquennal fixe selon les methodes traditionnelles, ne repondrait pas a la necessite de parvenir a des conclusions politiques operationnelles dans les domaines d action reconnus par tous comme prioritaires.

La Commission considere qu un ensemble d actions communes a moyen terme, communautaires ou nationales, realisees et mises en oeuvre, selon un processus continu, constituerait une solution plus appropriee et qu elle est parfaitement conforme a l esprit de la decision du Conseil du 18 fevrier 74 sur la convergence. Cette communication de la Commission vous sera expediee des que possible.

Amities

Manuel Santarelli Comeur 12h30

